

Contact presse

Acta

Marie-Christine Sela-Paternelle
tél. 01 40 04 50 52 – 06 25 78 28 39
courriel communication@acta.asso.fr

Contact Réseau Numérique & Agriculture

courriel numerique@acta.asso.fr

“L'accès aux données pour la recherche et l'innovation en agriculture”

Comment améliorer l'accès aux données agricoles par les organismes de recherche, au bénéfice des agriculteurs ?

Dans ce livre blanc, les animateurs du Réseau Numérique & Agriculture ACTA, François Brun de l'ACTA - Les Instituts Techniques Agricoles, Sylvain Gallot de l'ITAVI, l'Institut technique des filières avicole, cunicole et piscicole et Mehdi Siné d'ARVALIS-Institut du végétal, analysent la problématique liée à l'explosion et à la captation des big data agricoles. Ils proposent au travers dix recommandations, 3 axes clés d'amélioration :

“Innover” : collaboration et technicité

Pour développer l'innovation et la diffuser rapidement, tous les acteurs agricoles doivent être impliqués dès les premières idées d'applications. Ils doivent pouvoir tester les nouveautés en amont, et durant leur élaboration. Pour ce faire, les réseaux d'agriculteurs et les fermes expérimentales connectées, comme les Digi-fermes ® sont à exploiter.

Indispensables, les collaborations nationales comme internationales avec des entreprises et des organismes de recherche doivent être complétées par des partenariats avec les organisations agricoles collectives et par des échanges avec les entreprises des filières. Il y a tout intérêt à inviter des start-up afin de compléter les domaines de compétence, de co-développer de nouveaux outils et de profiter de leur dynamisme. Les procédures de conventionnement doivent gagner en efficacité et simplicité en assurant un partenariat équilibré. Des ateliers de créativité sur des thématiques précises peuvent compléter ces dispositifs d'Open Innovation (hackathon, barcamp,...).

Enfin, des compétences en gestion et en analyse de grands volumes de données, ainsi qu'en modélisation et systèmes d'information, sont à développer dans les recrutements et dans la formation, au sein des instituts techniques (on parle de datasciences).

“Fluidifier” : des données accessibles et partagées

Il est nécessaire d'inventorier les plateformes de données ouvertes (ou pas) en relation avec les secteurs de la production agricole, de l'agro-industrie et du monde rural. La mise en commun du travail de recensement engagé par différents groupes et leur promotion restent à réaliser. Certains organismes ont investi depuis de nombreuses années dans des systèmes d'information ; l'analyse et la comparaison de leurs solutions permettront d'évaluer les opportunités de mutualisation de certains services.

Tout ceci implique d'améliorer l'interopérabilité entre les différents systèmes, souvent incapables de communiquer entre eux. Des solutions technologiques sont pourtant à portée de main des développeurs, comme les API (Interface de programmation applicative) qui rendent une application utilisable pour d'autres usages que ceux prévus initialement.

La construction et la diffusion de standards de données ouverts, sans restriction d'accès ni d'utilisation, contribuera aussi à cette interopérabilité.

Les Instituts Techniques Agricoles ont investi ce terrain, au travers du déploiement de la plateforme API-AGRO qui facilite l'utilisation des données de références et la création de nouveaux services. Enfin, des liens durables sont à développer entre les entreprises privées qui collectent massivement des informations numériques et la recherche agricole collective afin que ces informations puissent profiter à la recherche.

“Rassurer” : une utilisation transparente et respectueuse

Au-delà de ces recommandations techniques, la clarté sur les questions de propriété des données et de transparence sur leurs usages sont indispensables, par exemple au travers d'une charte sur l'accès et la valorisation des données. Les Instituts Techniques Agricoles proposent de mettre en place des outils sollicitant le consentement des agriculteurs pour assurer la maîtrise de leurs données. Ceci implique de gérer la sécurité de l'accès à ces données et d'assurer la traçabilité de leur propriété. Le partage des données est permis puisque des règles de diffusion et d'usages sont clairement définies.

Le monde agricole vit une époque de transition. Le numérique donne aujourd'hui la possibilité d'analyser les performances, productives et environnementales, des filières agricoles et agro-industrielles. Il faut préparer l'étape suivante, celle de la généralisation du numérique. Tous les acteurs des filières, et en premier lieu les agriculteurs, ont intérêt à se saisir de ces questions.

Télécharger gratuitement le livre blanc et la plaquette synthétique de présentation des dix recommandations depuis le site www.acta.asso.fr/numerique



À propos de l'ACTA

Animateur d'un réseau, l'ACTA assemble, ressource et défend les Instituts Techniques Agricoles (ITA) pour valoriser leur savoir-faire unique en France et à l'international. Sa raison d'être est de connecter les hommes et les savoirs pour accélérer l'innovation et améliorer la compétitivité des filières végétales et animales. Suivez nous sur www.acta.asso.fr, [@Acta_asso](https://twitter.com/Acta_asso)